

ASSEMBLÉE NATIONALE
8 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1390

présenté par
M. Mesnier, rapporteur

ARTICLE 8

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« à d'autres catégories d'acteurs »

les mots :

« aux acteurs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.